COMITÉ DU CHER DE JUDO
Maison des Sports – 1 rue Gaston Berger – 18 000 BOURGES
☎ : 02 48 70 02 17 - Email : cd18judo@chersports.fr
Site internet : https://cd18judo.ffjudo.com/

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 18/05/2022

Personnalités présentes :
M. Sébastien NOLESINI (Représentant Fédéral - *Directeur Général*)
M. Richard BOUDET (Représentant du Conseil Départemental du Cher - *Vice-Président en charge de la vie sportive)*
M. Raymond OURY (Président du CDOS 18)

Personnalités Excusées :
M. Nicolas GAVEAU (Secrétaire Général de la Ligue CVL)
M. Thierry MARCHAND (Conseiller Technique Régional de la Ligue CVL)

Denis CHÊNE, Président du Comité du Cher de judo, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

	Total CD18	**Vérification du Quorum**	
		Représentativité	%
Clubs	31	15	48,39%
Voix	690	275	39,86%

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

- ✓ **Annonce du Quorum atteint.**

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h15.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 19/05/2021

Mise au vote du PV de la précédente AG.

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

2. Rapports du Comité Directeur :

- Lecture du rapport moral par le Président - *Denis CHÊNE* (Cf. Annexe)
- Lecture du rapport d'activités par le Secrétaire Général - *Valéry MALAVIELLE* (Cf. Annexe)
- Lecture du rapport financier par le Président – *Denis CHÊNE* (Cf. Annexe)

Mise au vote de l'ensemble des rapports

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

- Lecture des rapports des commissions par les Responsables (Cf. Annexes).

- Lecture du rapport des activités sportives par le Chargé de Mission Technique Fédéral – *Ludovic LEBOURLES* (Cf Annexe).

Mise au vote des rapports de commissions et des activités sportives

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

3. Arrêté des comptes annuels 2021

Présentation du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31/12/2021 - par *Denis CHÊNE* (Cf Annexe). Explication du résultat excédentaire de 11 067,05€ par la sous-activité sur le 1er semestre, le recours au chômage partiel et l'octroi d'une nouvelle source de financement - la « prime Urgenc'Ess », mesure de soutien spécifiquement versée pour faire face à la crise sanitaire.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Lecture est donnée du rapport par le vérificateur aux comptes - *Jacques SALMON* (Cf Annexe).

5. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur

Mise au vote des divers rapports envoyés/présentés.

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

6. Affectation du résultat

Proposition d'affecter le résultat excédentaire de 11 067,05 € :

- Réserves « Formation » : 5 000€ (fonds de dotation à créer)
- Réserves de trésorerie : 5 000€ - portant son solde à 25 000,00 €
- Report à nouveau créditeur : 1 067,05€ - portant son solde à 18 086,71€

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

7. Présentation et approbation des budgets prévisionnels révisé 2022 et 2023

Présentation par *Denis CHÊNE* (Cf Annexe).

- Total budget prévisionnel révisé 2022 = 120 516€
- Total budget prévisionnel 2023 = 115 577€

Mise au vote des budgets prévisionnels.

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

8. Désignation des vérificateurs aux comptes

Le binôme *Jean-Marc LECAS* & *Jacques SALMON* renouvèle sa candidature.

Pour : 275 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- ✓ **Approbation à l'unanimité.**

9. Autres questions portées à l'ordre du jour

Aucune autre question n'a été portée à l'ordre du jour.

10. Informations diverses

Aucune remarque n'est apportée.

11. Informations fédérales

Compte-rendu de l'Assemblée Générale fédérale de La Rochelle du 10/04/2022
Lecture par le Délégué National des clubs du Cher - *Jacky GUILLON*

[Cf annexe]

12. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le Président donne la parole au Responsable de la Commission des Distinctions et des Récompenses – *Jacky GUILLON.*

Remise des distinctions

Liste des récipiendaires – session du 10/03/2022

- *Attribution des diplômes d'implication :*
  - Anthony CHRISTODOULOU - Saint Amand judo
  - Martial DAIGNE - Saint Amand judo
  - Marie-Laure KOCH - Judo club Mehun
  - Mathieu LECOMTE - Saint Amand judo
  - Damien RONDET - Saint Amand judo

- *Attribution du diplôme de félicitations :*
  - Laetitia LACHENY - Judo club Vierzon

- Décernement de la Médaille AWAZU (argent)
  - Carole STRULLOU - Judo club Vierzon

Interventions des personnalités

M. Sébastien NOLESINI (Représentant Fédéral - *Directeur Général*) :

- corrobore les informations issues de l'Assemblée Générale Fédérale transmises par le Délégué National des clubs
- propose aux instances partenaires du Comité une visite du siège fédéral
- souligne la qualité des échanges et satisfaction accueil

M. Richard BOUDET (Représentant du Conseil Départemental du Cher - *Vice-Président en charge de la vie sportive) :*

- exprime son intérêt de découvrir le site de la Fédération Française de Judo
- annonce le projet de simplification du traitement administratif et financier des aides à la licence sportive octroyées par le Conseil Départemental.
- confirme la reconduction du partenariat financier, émettant un avis favorable pour les 3 dossiers déposés – dont les délibérations seront votées le 20/06/2022, précisant :
  - Investissement : 2 000 € (en augmentation : +1000 €)
  - Fonctionnement : 8 350 € (maintien)
  - Formation : 3 000 € (maintien)

M. Raymond OURY (Président du CDOS 18) :

- confirme le travail collaboratif effectué entre le Cdos et le Conseil Départemental pour le traitement de l'aide à la licence. Considérant la problématique soulevée des moyens humains que nécessite le dispositif - la charge administrative incombant actuellement aux comités départementaux - la nouvelle procédure limitera désormais les intermédiaires.
- participant aux réunions d'arbitrage notamment pour les dossiers de financement relevant du dispositif « FDVA » (Fonds de Développement de la Vie Associative), il annonce l'octroi d'une subvention d'un montant de 4 400 € dont la validation interviendra en juin 2022.

Le Président clôture la séance à 22 h 35.

Pour le Comité,

Valéry MALAVIELLE
Secrétaire Général

Denis CHÊNE
Président